



Master Management des organisations sportives

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Management des organisations sportives. 2009, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. hceres-02035384

HAL Id: hceres-02035384

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035384>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : CRETEIL

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Demande n°S3100016476

Domaine : Droit Economie Gestion

Mention : Management des organisations sportives

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : C

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Les objectifs sont clairement définis pour la mention. Le secteur d'activité associé à la mention «Management des organisations sportives» est bien délimité. Toutefois, les objectifs des deux spécialités sont redondants.

Cette formation est complémentaire d'une formation proposée par l'Université Paris XII, plus orientée sur la communication dans le domaine sportif.

L'adossement à la recherche est lié à la participation des enseignants-chercheurs qui dispensent les cours dans les deux spécialités. Mais cet appui en termes de recherche est, a priori, inexistant en management. Les laboratoires rattachés traitent l'un, de l'analyse des pouvoirs, et l'autre, de la mobilité des transports.

Le responsable est maître de conférence en sciences et techniques des activités physiques et sportives, déconnecté des logiques managériales.

Le parcours LMD est cohérent avec des liens entre le master «Management des organisations sportives» et le master «Management du tourisme» de l'IFIS et le master «Cultures sportives» de l'UFR Staps. Toutefois, la différenciation entre les deux spécialités «Management des Organisations Sportives et de Loisirs» (MOSL) et «Management des Organisations Sportives Territoriales» (MOST) de la mention n'est pas claire au regard des UE dispensées.

Malgré la richesse du contenu de l'ensemble des UE, on peut remarquer qu'une grande majorité des cours est assuré par des professionnels, il y a donc probablement un déficit recherche et peu de référence à des cadres théoriques. Les libellés sont intéressants. On peut se poser la question des contenus, sachant qu'un PAST effectue 130 h de cours, dont l'approche est très dispersée, que les cours de management sont donnés par un MCF de la 74ème section et le cours de droit par un ATER de la 74ème section. Tout cela est étonnant. Par ailleurs, il manque quelques cours fondamentaux du type marketing de la marque, économie du sport, économie des loisirs.

L'équipe pédagogique est réduite à huit enseignants-chercheurs de l'université et trois autres enseignants-chercheurs d'autres universités, dont un seul enseignant en section 06, c'est trop peu pour former au management. On note une large palette d'intervenants d'entreprises et des partenariats importants avec le monde de l'entreprise.

Les étudiants proviennent à 95 % de Marne-la-Vallée.

Le flux d'étudiants est en baisse.

- Points forts :
 - Objectifs professionnels et débouchés.
 - Positionnement de la mention.
 - Intervenants professionnels.



- Points faibles :
 - Equipe pédagogique peu en adéquation avec les objectifs scientifiques.
 - Equipe universitaire réduite.
 - Différenciation peu claire entre les spécialités «MOSL» et «MOST».
 - Intitulé «Management» galvaudé.
 - Pas d'adossment à la recherche en management.
 - Problème de voir des enseignants faire des cours dans des matières qui ne correspondent en aucun cas à leur formation pédagogique et scientifique.

Avis par spécialité)

Management des Organisations Sportives et de Loisirs (MOSL)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : C
- Point fort :
 - Diversité et richesse des intervenants professionnels.
- Points faibles :
 - Différenciation peu claire avec la spécialité «MOST».
 - Equipe universitaire réduite.
 - Cours en très faible nombre, n'existant qu'au semestre 3 et où le secteur des loisirs n'est absolument pas abordé.
- Recommandations :
 - Revoir le positionnement avec la spécialité «MOST», en créant une seule spécialité et deux parcours, dans une autre mention existante de l'Université de Marne-la-Vallée.
 - S'appuyer sur davantage d'enseignants en section 06 notamment.
 - Il aurait été préférable de distinguer l'équipe pédagogique et les intervenants professionnels pour chaque spécialité afin de voir la spécificité de chacune des spécialités.

Management des Organisations Sportives Territoriales (MOST)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : C
- Points forts :
 - Diversité et richesse des intervenants professionnels.
 - Débouchés très intéressants pour les étudiants.
- Points faibles :
 - Positionnement proche de la spécialité «MOSL».
 - Faible place des cours optionnels et, a priori, quasi-inexistence de préparation aux concours de la fonction publique territoriale.
- Recommandations :
 - Pour la cohérence de la mention, il faudrait repositionner les deux spécialités «MOSL» et «MOST», en créant une seule spécialité et deux parcours, et en insérant cette spécialité dans une autre mention de l'Université de Marne-la-Vallée.
 - Renforcer l'équipe pédagogique d'intervenants universitaires.



Commentaire et recommandations

- Renforcer l'équipe pédagogique et l'adossement à la recherche avec des enseignants-chercheurs, notamment de section 06. Il est difficile d'avoir une mention avec un intitulé «Management» et si peu d'enseignants en section 06.
- Renforcer la différenciation entre les deux spécialités, ou bien, il paraît plus pertinent pour la cohérence des parcours de faire une seule spécialité avec deux parcours différents.
- Plus globalement, il serait judicieux de supprimer cette mention et de créer une spécialité «Management des Organisations Sportives» pour l'insérer par exemple, dans la mention «Management et Ingénierie Economique» de l'Université de Marne-la-Vallée. Cela permettrait à la fois, de clarifier l'offre pour les étudiants et d'organiser le master dans une mention fortement liée au management avec des enseignants de section 06.